

## ■ Pour en parler

**Votre médecin traitant**  
est votre 1<sup>er</sup> interlocuteur

**La MSA met à votre disposition**  
**Agri'écoute : 09 69 39 29 19**

Anonyme et accessible à tout moment, Agri'écoute est un service d'écoute et d'aide psychologique proposé par la MSA à ses adhérents.

Vous pouvez l'utiliser pour vous-même ou pour quelqu'un de votre entourage familial ou professionnel, relevant de la MSA.

Agri'écoute vous permet d'échanger avec un professionnel anonymement et à tout moment dès que vous en ressentez le besoin.

**Nous contacter**

par téléphone : **02 38 60 54 55**

par mail : **contact\_cellule\_prevention.blf@bcl.msa.fr**

## ■ En cas d'urgence composez le 15 ou le 112

Retrouvez ces informations et tous les services de la MSA sur notre site Internet : [www.msa-beauce-coeurdeloire.fr](http://www.msa-beauce-coeurdeloire.fr)



vous accompagner

*Mal-être, risque suicidaire*

**Cellule  
de prévention  
et d'accompagnement**



L'essentiel & plus encore

[www.msa-beauce-coeurdeloire.fr](http://www.msa-beauce-coeurdeloire.fr)

## ■ La MSA vous accompagne dans les situations de mal-être, de risque suicidaire

Dans un contexte perturbé (séparation, deuil, difficultés professionnelles, économiques), des signes sont à prendre au sérieux :

- *idées noires inhabituelles, repliement sur soi, désir exprimé directement ou indirectement d'en finir,*
- *changement d'humeur et de comportement, avec tristesse, coupure de l'entourage, aspect négligé,*
- *consommation excessive d'alcool, de drogues, de médicaments,*
- *perte de goût pour les centres d'intérêt habituels (scolaire, professionnel, familial, de loisirs),*
- *fatigue importante, insomnie ...*

Vous vous reconnaissez dans ces signes ou reconnaissez un de vos proches ? **Réagissez avant qu'il ne soit trop tard !**

*Une aide appropriée peut permettre de soulager la souffrance à l'origine des idées suicidaires*

**N'hésitez pas à contacter des professionnels qui pourront vous écouter, vous renseigner, vous guider ... en toute discrétion.**



## ■ Pour Qui ?

Pour vous-même, pour un proche ou quelqu'un de votre entourage familial ou professionnel de l'agriculture.



## ■ Quelle aide ?

- *Repérer le plus tôt possible les signes de mal être qui peuvent conduire à un acte suicidaire,*
- *Orienter si nécessaire vers une écoute, un accompagnement médical, psychologique, social ou professionnel,*
- *Apporter une aide à des situations de détresse.*

## ■ Quelle équipe ?

La cellule de prévention et d'accompagnement est composée de professionnels :

- Médecins
- Travailleurs Sociaux
- Conseillers en protection sociale
- Animateurs de la vie mutualiste
- Conseillers en prévention des risques professionnels

**Cette équipe agit en pluridisciplinarité et, si nécessaire, avec d'autres services de la MSA ou avec des organismes extérieurs, compétents dans le domaine agricole.**

**Ces interventions se font dans le respect de la confidentialité, tant sur le plan médical, que professionnel et personnel**